



BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2024

Éditorial

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous aurons le plaisir de vous recevoir le **dimanche 26 janvier à 17h à la salle des fêtes** pour échanger autour d'une galette. Vous trouverez ci-joint le coupon réponse à nous retourner. Vous trouverez également dans ce bulletin quelques informations diverses sur la vie de la commune.

Roland DETHOU

QUELQUES CHIFFRES

- Les dépenses et recettes de fonctionnement :

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|--|--------------------|-------------------------------------|--------------------|
| Dépenses courantes | 147 868,03€ | Excédent brut reporté | 77 932,21€ |
| Dépenses de personnel | 107 030,34€ | Impôts et taxes | 176 416,52€ |
| Virement à la section d'investissement | 0€ | Dotations et participations | 59 415,38€ |
| | | Autres recettes de gestion courante | 18 531,09€ |
| Total général | 257 898,37€ | Total général | 332 295,20€ |

- Les dépenses et recettes d'investissement :

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|---|--------------------|------------------------------------|-------------------|
| Déficit d'investissement reporté | 52 287,33€ | Excédent de fonctionnement | 0€ |
| Remboursement d'emprunts | 13 101,53€ | Virement section de fonctionnement | 27 142,00€ |
| Travaux | 47 984,75€ | FCTVA | 7 439,38€ |
| Matériel, outillage, installation, mobilier | 6 342,70€ | Dotations | 1 397,77€ |
| | | Subventions | 41 506,59€ |
| Total général | 119 716,31€ | Total général | 77 485,74€ |

TRAVAUX / ACHATS

- Réalisations 2024 :

| | Montants (TTC) | Subventions |
|--|----------------|-------------|
| <u>Voirie</u> : | | |
| - reconstruction pont rue du Moulin | 21 900,00€ | 12 775€ |
| - travaux de voirie | 19 321,92€ | 8 366€ |
| <u>Eglise</u> : | | |
| - réfection panneau mural derrière l'autel | 2 394,10€ | 998€ |
| - réparation battant des cloches | 2 016,54€ | - |
| <u>Technique</u> : | | |
| - achat d'une débroussailleuse | 1 086,00€ | - |

| | | |
|--|----------------------|------------|
| <u>Ecole :</u> - isolation par l'extérieur  | 25 657,20€ | 19 367,59€ |
| <u>Divers achats :</u> - mobilier mairie (chaises salle du conseil) - divers matériels | 1 341,41€ 698,00€ | - |

- **Prévisions 2025 :**

- Voirie : travaux de réfection des chemins communaux (liste à définir en fonction des priorités)
- Cimetière : création d'un columbarium (reportée de 2024)
- Aire de jeux : rééquipement d'une partie de l'aire
- Salle des fêtes :
 - Pose d'une baie vitrée AU NIVEAU DU BAR)
 - Changement de la chaudière (eau chaude sanitaire)
 - Remplacement des rampes d'éclairage par des luminaires à led
 - Couverture des terrasses sud suite à des infiltrations au niveau des vestiaires

ECOLE

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'école d'Ordizan est composée de 23 élèves : 11 PS et 12 MS dont 4 enfants domiciliés à Ordizan, 18 enfants domiciliés à Trébons et 1 enfant domicilié à Antist. A Trébons, il y a 24 élèves d'Ordizan scolarisés. Au 1^{er} janvier 2025, nous allons accueillir 5 TPS dont 1 enfant domicilié à Ordizan, 2 enfants domiciliés à Trébons et 2 enfants domiciliés à Antist.

A compter du 1^{er} janvier 2025, nous mettons en place la cantine à 1€ pour tous les enfants scolarisés à Ordizan et Trébons. Le prix payé pour le repas de votre enfant dépendra de votre quotient familial. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie pour de plus amples renseignements

Pour seconder l'enseignante Christine MONSIGNAC, l'équipe se compose de Fabienne PRUNET, Thibaut DETHOU et Géraldine GAUBERT-SARIE.

DECHETS

La collecte des ordures ménagères et du sélectif à Ordizan a lieu le **mardi matin une semaine sur deux pour les deux poubelles**. Vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte 2025. Vous pouvez également télécharger l'application gratuite SYMAT afin de disposer de toutes ces informations.

BROYEUR A VEGETAUX

La commune d'Ordizan met à disposition **gratuitement** un broyeur individuel de végétaux. Il permet de broyer des végétaux allant jusqu'à trois centimètres de diamètre. Contactez la mairie si vous souhaitez l'emprunter.

COUPE DE BOIS

Une coupe de bois est prévue cette année. Les lots seront mis à disposition en bord de route au prix de 155€ le stère. Remplissez le coupon ci-joint si vous souhaitez en bénéficier.

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune envisage la vente de 2 logements communaux :

- Ancienne gare 1 route de Trébons ;
- Appartement 7 rue de l'Alaric.

Nous avons fait procéder à une estimation de ces logements dont nous attendons le résultat. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement des habitants de la commune d'Ordizan se déroulera

du 16 janvier au 15 février 2025

Le recensement est très important, c'est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat à son budget : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population.

Un agent recenseur, Monsieur Emmanuel Michaux, recruté par la mairie, se présentera à votre domicile. Il vous remettra les questionnaires papier ou les identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous avez un doute sur la personne, n'hésitez pas à lui demander sa carte d'agent recenseur qui détient le visa de la mairie ainsi que sa photo d'identité.

Pour faciliter son travail, merci de répondre rapidement après son passage. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-BIGORRE

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB), dont nous faisons partie avec 25 autres communes, propose divers services que l'on peut retrouver sur le site www.haute-bigorre.fr ; en voici des exemples :

☞ Centre de loisirs communautaire : pour toute inscription au centre de loisirs de Bagnères de Bigorre (pour les mercredis et vacances scolaires), il est nécessaire de se connecter sur le site www.haute-bigorre.fr (rubrique services CCHB - espace enfance/jeunesse - espace famille).

☞ Portage des repas à domicile : pour les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou titulaires de l'AAH domiciliées dans les villages de la communauté des communes. Les renseignements pour ces services peuvent être pris auprès du CCAS de Bagnères de Bigorre au 05 62 91 06 41.

☞ Transport à la demande : transport pour tous les habitants de la Haute-Bigorre le mercredi et le samedi. La réservation est obligatoire et doit se faire au plus tard la veille avant 17h par téléphone au 0 800 65 65 00. Le tarif du billet est 2€ aller ou retour et 4€ aller/retour.

☞ Sessions d'initiation à l'informatique : des cours d'informatique en groupe sont proposés pour les personnes âgées de plus de 60 ans à la Maison France Services.

☞ La Maison France Services : elle permet de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire. La structure a pour principales missions : l'accueil, l'information et l'orientation du public, l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, dans l'utilisation des services en ligne des partenaires, et la mise en relation des usagers avec les partenaires. Pour plus de renseignements, voici leurs coordonnées : 30 avenue Gêruzet à Bagnères, 05 62 90 42 02.

DIVERS

• Panneau Pocket : l'application gratuite Panneau Pocket va faire peau neuve d'ici quelques temps avec un visuel plus moderne. N'hésitez pas à l'installer sur votre smartphone, c'est gratuit !

• Colombarium : la création d'un colombarium de 12 places a été repoussée à l'année 2025 par l'entreprise choisie. Nombreux d'entre vous nous ont fait part de leur souhait d'obtenir une case mais il en reste quelques-unes. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés.

• Site internet : le site internet de la commune est terminé mais peut toutefois être amélioré. Vous pouvez vous y rendre via l'adresse suivante : www.ordizan.fr. Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à nous en faire part.

• Les platanes implantés place de l'église sont creusés de l'intérieur suite à un champignon (chantre coloré), mettant en péril leur stabilité. Un premier avis nous a été donné nous indiquant qu'il fallait les abattre. Nous allons prendre contact avec le service environnement de la communauté de communes de la Haute Bigorre pour un avis complémentaire. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lorsque nous connaissons la conduite à tenir.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

| | |
|----------|-----------|
| LUNDI | 8h / 12h |
| MERCREDI | 14h / 18h |
| VENDREDI | 8h / 12h |

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30
(le 1^{er} lundi de chaque mois uniquement) ou sur rendez-vous.

COORDONNEES

2 place de l'Eglise 65200 ORDIZAN

☎ 05 62 95 31 27 / 06 44 14 44 96

✉ mairie.ordizan@wanadoo.fr

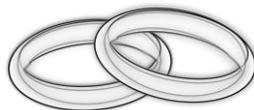
🌐 www.ordizan.fr

CARNET



Ils sont nés en 2024

BORGELLA Léna
SAUVESTRE BELLICAULT Charlie
DENIZOT Esteban
DANCAUSSE-CAZEAUX Elsa
GÉLÉDAN Thomas
AURIGNAC Inès



Ils se sont dit oui en 2024

CHANEAC Jean et KETTERER
Anne-Sophie
GIMENO Diego et DELHAYE
Lara



Ils nous ont quittés en 2024

TORRE Carmen
COILLARD Jennifer
MESPLÉ Marie
COUREAU Emma
CABES Jacky
GOMIMBAULT Huguette
MUR Huguette
TARISSA-BÉGARIE Zélie